



ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE COMMENT LES MAIRES LES PERÇOIVENT



« Cette enquête démontre que les maires considèrent les équipements de la route comme un vecteur essentiel de la sécurité routière. Or la dégradation constante des équipements de la route devient pour eux un facteur anxigène. D'abord parce qu'elle remet en cause la sécurité de leurs administrés mais aussi parce qu'elle les place dans un climat d'insécurité juridique vis-à-vis de leurs responsabilités en cas d'accident. »

JULIEN VICK
Délégué général du Syndicat des Équipements de la Route

Ci-contre
La rénovation des routes et l'amélioration de la signalétique sont des leviers importants de baisse de l'insécurité routière.

Quelle perception les maires ont-ils des problèmes de sécurité routière en liaison avec l'entretien du réseau ? Éléments de réponses avec l'étude « Les maires, les équipements de la route et la sécurité routière », réalisée par PollingVox pour le Syndicat des Équipements de la Route.

Premier enseignement de l'étude diligentée auprès de 251 maires interrogés en face-à-face au Congrès des Maires : leur préoccupation pour la sécurité routière. 96 % des maires pensent que c'est un sujet important pour leurs administrés et 94 % que les équipements de la route y jouent un rôle très important. 93 % des maires reçoivent d'ailleurs des demandes de leurs administrés spécifiquement sur les équipements de la route et des rues.

UN ENJEU DE PROTECTION

Parmi les autres enseignements, 35 % des maires ne sont pas satisfaits des équipements de la route dans leur commune, 78 % souhaitent que le critère de l'état des routes soit réintroduit dans les rapports d'accidentologie et 65 %

jugent nécessaire d'auditer l'état des routes, des rues et de leurs équipements. Dans ces conditions, il est notable que 35 % des maires pensent que leur commune n'a pas un niveau satisfaisant en matière d'équipements routiers (contre 65 %). Il s'agit là d'une proportion remarquablement élevée indiquant une certaine inquiétude des édiles. C'est sans doute pourquoi 78 % des maires demandent que l'état des routes soit de nouveau pris en compte dans les rapports d'accidentologie, d'où ils avaient disparu. À cette préoccupation majeure sur la sécurité routière s'ajoute le sentiment, pour 57 % d'entre eux, de ne pas être suffisamment informés en matière d'équipements de la route et des rues concernant ce sujet. Ceci est d'autant plus problématique que l'état des routes, des rues et de leurs équipements constitue aussi, pour la quasi-totalité des maires, un facteur essentiel (37 %) ou important (53 %) du développement économique de leur commune. C'est pourquoi les maires se déclarent souvent intéressés par une étude sur l'état de l'équipement de la route et des rues pour leur mise à niveau (65 %).

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les maires sont assez partagés sur l'action des Conseils départementaux : 39 % pensent que l'effort de leur Conseil départemental pour la maintenance des équipements de la route est insuffisant contre 47 % qui estiment que cette action est satisfaisante en matière d'investissement financier. L'effort financier sur l'installation et l'entretien des équipements de la route et des rues est attendu presque autant de la part des départements que de l'État.

INNOVATION IMPÉRATIVE

63 % des maires connaissent le terme de route intelligente mais seuls 39 % savent ce dont il s'agit précisément. À une forte majorité (66 %), ils demandent un effort budgétaire pour que la route soit mieux adaptée à la conduite des seniors. Il y a donc un véritable travail pédagogique à faire sur ce sujet auprès des élus. La plupart de ceux qui ont connaissance de ce concept considèrent que les équipements de la route et des rues seront un facteur important, voire décisif, de la mise en œuvre de la route intelligente.

